

Pour des pensions justes, qui permettent à toutes les travailleuses et à tous les travailleurs de vivre dignement



Depuis son entrée en fonction, le gouvernement des droites MR-NVA s'est attaqué sans cesse et avec une rare intensité aux fondements de notre modèle social : services publics, sécurité sociale, fiscalité redistributive, concertation sociale...

Dans son cœur de cible : notre sécurité sociale et son système légal de pensions, qu'il dit vouloir « réformer » (mais son objectif est surtout de le démanteler et de pousser les travailleurs vers des systèmes d'assurances privées).

Le discours de la droite tient en peu de mots :

« L'espérance de vie augmente, notre système de pensions n'est pas tenable économiquement et il sera impossible de le financer à long terme. Travailleuses, travailleurs, dorénavant, il vous faudra travailler plus longtemps pour des pensions au rabais ».

Sous couvert de « moderniser » et de « pérenniser » les pensions, le gouvernement fédéral a prévu des mesures indignes et antisociales :

- le report de l'âge légal de la pension de 65 à 67 ans ;
- l'attaque frontale du régime de pensions des fonctionnaires ;
- la mise en œuvre ultérieure du système de la pension à points, qui réduira les pensions à une loterie (car il lie le montant des pensions à la conjoncture économique ou au niveau d'endettement de la Belgique) ;
- le démantèlement des périodes assimilées dans le calcul de la pension et de la carrière ;
- la suppression du bonus pension...

Le gouvernement Michel a également mis à mal les possibilités de départ anticipé ou d'aménagement de fin de carrière (prépensions, préretraites, ...). Son objectif est bien d'obliger les travailleurs à travailler ou à rester disponibles sur le marché de l'emploi jusqu'à 67 ans, *dans un contexte de dégradation des conditions de travail* (intensification des rythmes et de la charge de travail). Et il n'envisage de prendre en compte les années de travail pénible et les métiers lourds que de manière très limitée, ce qui ne permettra qu'à une très petite minorité de travailleurs de partir une ou deux années plus tôt (mais avec une perte importante du montant de leur pension). Et ceux qui ont le malheur de tomber malades sont désormais activés et contrôlés...

Par ailleurs, ces attaques sans précédent contre nos pensions ont comme conséquence de renforcer encore les inégalités entre les femmes et les hommes. Les travailleuses sont, en effet, plus durement touchées par ces différentes mesures, car elles continuent à percevoir des salaires plus bas et subissent, plus que les hommes, les conséquences, sur leur pension, du travail à temps partiel et de la moindre prise en compte des périodes assimilées.

Dans une Région comme Bruxelles, qui connaît un important chômage des Jeunes, les mesures visant à allonger les carrières et à reculer l'âge de la pension ne pourront, en outre, que renforcer encore les difficultés d'accès à l'emploi des Jeunes. Or, pour nous, il est bien sûr impératif et prioritaire de créer de réelles perspectives d'avenir pour les Jeunes, en leur permettant d'accéder à un emploi digne et de qualité .

Rappelons enfin que si l'espérance de vie augmente, l'espérance de vie en *bonne santé* stagne et qu'en la matière, il y a de grandes différences selon les catégories sociales et professionnelles.

Ces attaques contre notre système de pensions sont profondément injustes et totalement injustifiées : **des pensions justes et dignes sont parfaitement finançables**. L'évolution du produit intérieur brut (PIB) le prouve : chaque année, en Belgique, les travailleurs produisent davantage de richesses.

Sous le coup des politiques de droite, cette richesse est cependant redistribuée de manière de plus en plus inégalitaire dans notre pays.

Plutôt que l'austérité et la destruction de notre Sécurité sociale, la FGTB exige d'aller chercher les moyens de financement où ils se trouvent ! A titre d'exemple, en 2016, plus de 220 milliards d'€ se sont « envolés », placés par des nantis dans des paradis fiscaux.

Avec une fiscalité juste, appliquée sur ce montant, il y a, de toute évidence, largement de quoi financer des pensions dignes !

Pour toutes ces raisons, la FGTB Bruxelles continuera à se mobiliser activement, aux côtés de la FGTB fédérale, afin de garantir à chaque travailleuse, à chaque travailleur, un pension juste et digne.

Cela passera notamment par :

- le maintien de l'âge légal de la pension à 65 ans ;
- un objectif de 1.500 € de pension nette minimum pour une carrière complète ;
- de meilleures pensions légales, calculées sur 75 % du salaire (au lieu de 60 %, actuellement), avec adaptation des plafonds ; la prise en compte des périodes assimilées, avec une attention particulière pour les régimes spécifiques, qui concernent plus spécifiquement les femmes ;
- un régime solide et juste pour les métiers lourds et le travail pénible permettant :
 - de prendre sa retraite (sans perte de pension) à 60 ans, voire plus tôt pour le travail très pénible ;
 - d'avoir une pension plus élevée si l'on travaille plus longtemps ;
- une meilleure prise en compte, pour la pension, du travail à temps partiel ;
- la liaison automatique des allocations au bien-être ;
- la fin des attaques contre le régime de pensions des services publics.